

- Faculté de droit
- · www.unine.ch/droit

Droit constitutionnel comparé et européen (4DR2001)

Filières concernées	Nombre d'heures		Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Master en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

· Semestre Printemps

Equipe enseignante

ZIMMERMANN Nesa, Professeure assistante

Contenu

Ce cours vise à vous familiariser avec le droit constitutionnel compare et ses méthodes. Nous allons étudier la manière dont différents États et ordres juridiques appréhendent quelques-uns des grands concepts du droit constitutionnel (démocratie, régimes présidentiel ou parlementaire, États fédéraux vs unitaires, État de droit, État social, protection des droits fondamentaux. Nous allons porter une attention particulière aux droits fondamentaux, en étudiant l'acceptation et la portée de la liberté d'expression, la liberté religieuse, l'égalité et la protection des minorités et la protection de l'environnement dans divers États. Nous allons également nous interroger sur les limites et les risques du droit comparé. Le cours est enseigné en suivant une méthode interactive. Chaque semaine, des lectures ou écoutes préparatoires sont proposées, qui feront l'objet d'une discussion et d'un échange. Les personnes qui suivent le cours ont le choix entre un examen oral portant sur l'ensemble de la matière et un court travail écrit accompagné d'une présentation orale en classe.

Forme de l'évaluation

Examen oral de 15 minutes, précédé d'un temps de préparation.

Les étudiants peuvent opter pour un mode alternatif de validation des connaissances, dont les modalités sont déterminées par une annexe au plan d'études.

Documentation

Les supports relatifs au cours de droit constitutionnel comparé et européen sont distribués ou mis à disposition en ligne, sur le site de la Faculté ou sur Moodle, selon les indications données au début du cours.

Forme de l'enseignement

Cours interactif.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Sensibiliser les étudiant-e-s à l'approche comparative en droit constitutionnel (comme méthode d'analyse)
- Sensibiliser les étudiant-e-s à l'existence d'autres systèmes juridiques, en particulier d'autres systèmes constitutionnels
- Interpréter les constitutions et certaines institutions publiques, les distinguer et les présenter, ainsi que les critiquer ou les défendre
- Découvrir et identifier différentes interprétations de concepts semblant similaires au premier abord
- Sensibiliser les étudiant-e-s à l'étude approfondie de certains de ces systèmes, en leur fournissant les méthodes et techniques d'analyse du droit comparé, ainsi qu'à éveiller leur sens critique par rapport aux règles juridiques

Compétences transférables

- Synthétiser des analyses basées sur des approches méthodologiques différentes
- Analyser de manière critique le droit positif grâce aux outils du droit comparé
- Organiser des connaissances de manière synthétique et les présenter oralement de manière intéressante et compréhensible
- Stimuler sa créativité